

Saint-Cyprien, le 26 septembre 2011

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, place Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : A/O 2009-02

Me Dubois,

Je désire par la présente vous exposer mes commentaires en ce qui concerne la demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres A/O 2009-02 pour l'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires (Dossier R-3774-2011), et plus particulièrement le projet de Saint-Cyprien, dont je suis résidente.

La politique éolienne d'Hydro-Québec est un non-sens flagrant. Loin d'être verte et durable, cette forme d'énergie est une véritable calamité pour le portefeuille des contribuables québécois. Hydro-Québec propose d'acheter à des promoteurs privés l'électricité issue des éoliennes à un prix entre deux et trois fois supérieur à celui qu'elle obtient pour sa revente. Les Québécois n'ont pas à payer les illogismes déficitaires d'Hydro-Québec. Notre société d'État gère mal nos avoirs, et cela doit cesser.

Non seulement le projet de Saint-Cyprien s'inscrit-il au chapitre du déficit, mais il est de plus totalement inutile puisque Hydro nage dans les surplus énergétiques dont elle ne sait quoi faire! Pourquoi faudrait-il sacrifier les plus belles terres agricoles du Québec, qui sont déjà en grave déclin (1,8% de tout le territoire du Québec)?

Ce projet menace en outre la santé des riverains qui ne seraient protégés que par une maigre zone tampon de 750 mètres alors qu'un groupe de plus de 58 médecins du Québec recommande un minimum de 2 kilomètres, basé sur les études du Dr Nina Pierpont qui a mis en évidence ce que l'on appelle désormais le syndrome éolien.

En plus d'être dangereux pour la santé des humains, le projet de Saint-Cyprien met en péril la faune locale et menace en particulier la faune ailée, d'autant plus que notre région représente un formidable corridor migratoire, qu'une réelle politique de développement durable se doit de respecter et de protéger.

Plusieurs ministres ont exprimé dans les derniers mois le fait que le développement durable doit respecter le principe d'acceptabilité sociale. Or, le projet de TCI-KSE à Saint-Cyprien tente de s'imposer sans égard à la population locale et au Conseil municipal. Les citoyens et leurs représentants municipaux ont clairement dit NON à ce projet, que ce

soit à titre communautaire ou autochtone. Lui donner l'aval serait un déni total, inacceptable et sans précédent, de la démocratie la plus élémentaire.

D'ailleurs, le projet de Saint-Valentin, voisin de Saint-Cyprien, a été rejeté par le gouvernement le 19 août 2011 en grande partie «en raison de sa non-acceptabilité sociale». Il s'agit d'un enjeu qui se révèle être à caractère régional, et qui a vu naître une coalition de sept maires qui se sont levés pour dire NON.

Hydro-Québec ne peut prétendre travailler pour l'intérêt public si elle refuse d'entendre la population et ses représentants dire NON au projet de Saint-Cyprien. La Régie de l'énergie se montrerait donc bien avisée de refuser d'approuver le contrat d'approvisionnement de ce projet. Cela permettrait en outre d'économiser temps et argent à toute la province, plutôt que de tenir à nouveau un très coûteux BAPE, qui en viendra sans aucun doute aux mêmes conclusions, sinon pires, que celui de Saint-Valentin.

Finalement, je crois très sincèrement qu'il n'y a au Québec pas un seul homme, pas une seule femme, qui mérite que son environnement, sa qualité de vie, son investissement et sa santé passent après les intérêts économiques obscurs et déficitaires d'Hydro-Québec qui prend les citoyens en otage et crée des tensions sociales dont on se passerait très bien.

En espérant le tout conforme, recevez, Me Dubois, mes salutations distinguées.

Brigitte Schoemans
Résidente de Saint-Cyprien-de-Napierville